gacune retour PS.

J.W.Beyen

La Haye, le 14 avril 1955

Mon cher Ami,

Permettez moi de vous remercier bien sincèrement de votre réaction si prompte ainsi que du concours précieux que vous êtes prêt à m'apporter.

Il n'y a, autant que je puisse voir, aucune différence de vue entre vous et moi, ni en ce qui concerne la question de principe, ni par rapport à notre stratégie. Je ne m'oppose nullement à l'idée d'une extension des compétences de la C.E.C.A.

Mais pour utile que cette extension puisse-t-être, aussi bien dans ses effets pratiques que comme stimulant psychologique pour l'unification de l'Europe, elle ne suffira pas pour obtenir un renforcement réel de l'économie européenne, et elle n'aura pas un effet psychologique assez étendu pour vraiment renforcer la solidarité politique de l'Europe. En outre, il n'est pas sûr que toutes les idées, qu'on suit maintenant concernant l'extension de la C.E.C.A., seront viables. J'ai quelques doutes sur ce point là. Pour donner un exemple: en ce qui concerne l'intégration des sources d'énergie autres que le charbon, il n'est pas sûr que l'électricité a besoin d'une organisation supranationale, tandis que l'intégration du marché de pétrole ne m'apparait pas tout à fait simple à réaliser. Par rapport à l'intégration du transport, quoique d'une urgence indéniable, il n'est pas sûr que cette intégration devrait se faire dans le cadre de la C.E.C.A. Si, alors, on se limiterait à étudier l'intégration dans ces domaines voisins de la C.E.C.A. on risque de se trouver devant des difficultés, qu'on ne pourra résoudre que dans un cadre plus large.

La première question, qui se pose du point de vue de la procédure, est de savoir si votre proposition d'organiser une conférence internationale est préférable à l'idée entretenue par d'autres de faire examiner le problème par les organes de la C.E.C.A. Je n'ai pas encore une idée toute faite sur cette question.

Je vous suis reconnaissant de vouloir venir à La Haye pour discuter notre tactique. Je n'ai pas eu de réponse de la part de M. Bech, mais, en attendant, je vous propose de venir

on Excellence
onsieur Paul Henri Spaak
inistre des Affaires Etrangères
ruxelles

- le

© NA, 2.05.118, Buitenlandse Zaken, Blok 2, 1955-1964 (Nationaal Archief, Den Haag) inv.nr. 18704
http://resources.huygens.knaw.nl/europeseintegratie/doc/S01187